

# Résidents secondaires

“Résidents secondaires”, la belle expression : s’agit-il de résidents d’une importance secondaire, de qui l’on accepte le paiement de l’impôt mais à qui l’on n’accorde qu’un minimum de droits ? S’agit-il d’un malheureux qui a dû laisser sa maison devenir secondaire et aller habiter - non, résider - en ville, loin de son propre cœur ? S’agit-il d’un résident qui ayant résidé principalement dans une villa des Bouches du Rhône ou un pavillon des banlieues septentrionales, est venu dans un second temps résider chez nous ?

C’est vrai, un résident secondaire est considéré avec un mélange de respect (pour son argent), de jalousie (pour sa vie, supposée facile) et de mépris (pour le fait que, pas gêné, il vient profiter du pays de temps en temps, avant de partir en nous abandonnant).

Son ignorance des règles de vie nous rassure : il y a moins dégourdi que nous-même. S’il glisse en voiture, c’est normal. (C’est bien connu, nous, nous ne glis-

sons jamais, n'est-ce pas ?) Il peut, par exemple, planter les courgettes juste avant les saints de glace, ou encore mettre les chaînes aux roues non motrices de son véhicule. Une mention spéciale pour ce résident secondaire du Sauze qui, après une grosse chute de neige, déneigea longuement... la voiture d'un autre avant de s'apercevoir que la sienne était garée deux places plus loin ! Nous en avons eu mal aux mâchoires à force de rigoler.

Il peut aussi clôturer son terrain, oubliant qu'ainsi il réduit le monde à ses pauvres mille mètres carrés. Bien sûr, il passera ensuite chez vous car c'est plus commode pour aller aux champignons. L'un d'entre nous a eu un jour d'été une repartie particulièrement bonne, disant à une dame qui lui expliquait que là, c'était chez elle « Là c'est chez vous, d'accord, mais tout ça, voyez (désignant les montagnes, les prés) et bien tout ça c'est chez nous ! »

Tout bien considéré, je crois que c'est la jalousie qui nous anime le plus. Pas celle de l'argent, non, c'est une espèce de frustration de devoir partager ce qui nous « appartient ». De quel droit suffirait-il de descendre de sa voiture pour profiter de notre soleil, de notre vue, de nos champignons, de nos truites, bref, de nous pomper l'air ?